

Association « Les Chenus » : désignation d'un délégué titulaire

M. le Maire,

➤ Madame Agnès DANSET a été élu délégué titulaire, lors du conseil municipal du 14 avril dernier, pour siéger au sein de l'association « les Chenus ». Cette association est notamment chargée de la gestion de l'EHPAD.

Or Madame Agnès DANSET a été désignée par le SYRENOR pour siéger également au sein de l'association « Les Chenus ». Par conséquent, il y a lieu d'annuler l'élection de Madame Agnès DANSET en qualité de délégué titulaire de la commune de Pacé auprès de l'association et de désigner un nouveau délégué titulaire.

Par ailleurs, le maire rappelle que, selon les dispositions de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales, « le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ».

Par conséquent, le rapporteur propose au conseil municipal, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation.

VOTE :

M. le Maire,

➤ propose les candidatures de :

Madame Annie SAUVEE comme délégué titulaire

➤ demande s'il y a d'autres candidatures

A obtenu en qualité de titulaire :

Madame Annie SAUVEE a obtenu 33 voix

Madame Annie SAUVEE est désignée comme déléguée titulaire pour siéger au sein du conseil d'administration de l'association « Les Chenus ».

La présente délibération annule et remplace la délibération n°01/15 du 14 avril 2014.